

LA LETTREN°31

HÉNOUVILLE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



MARS 2021

SOMMAIRE



CERTAINES MANIFESTATIONS PROGRAMMÉES
POURRAIENT ÊTRE REPORTÉES OU ANNULÉES
EN RAISON DES MESURES SANITAIRES LIÉES
À LA COVID 19

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- p.3 Édito du maire
- p.4 Avis aux électeurs
- p.4 Permanences

ACTIONS MENÉES

- p.5 Avis de mise à l'enquête publique des zonages d'assainissement / RLPI : vous avez la parole ! / Crise sanitaire : la Métropole agit pour ses communes ! / Illiwap
- p.6 Métropole Rouen Normandie : changement de régie pour la gestion de l'eau / Point fibre
- p.7 Cérémonie du 11 novembre 2020 / Sur le chemin de l'école / Une nouvelle table de ping-pong cherche joueurs / Rénovation de la salle Gargantua
- p.8 Quelques travaux réalisés par les agents techniques / Colis de fin d'année aux aînés / Votre avis nous intéresse / "job d'été"
- p.9 Beau succès pour les boîtes de Noël / Décors et illuminations de Noël
- p.10 Portrait d'une Hénouvillaise : Madame Dominique Lasnez

BIBLIOTHÈQUE

- p.11 Achats novembre 2020 / Coups de cœur Littérature
- p.12 Pourquoi une dédicace à Saint-Michel à Hénouville ? / Coups de cœur Littérature jeunesse
- p.13 Et les derniers titres de nos auteurs Hénouvillais ... / L'instant Cauchois ...

JEUNESSE

- p.14 Boum des collégiens
- p.15 Distribution de masques à l'école / Nouveaux vidéoprojecteurs à l'école / Hommage à Samuel Paty / A la rentrée, viens découvrir la musique !
- p.16 Mission dessin / Recette mardis gras / Tu aimerais apprendre à jouer de la clarinette ?

ENVIRONNEMENT

- p.17 La chenille processionnaire du chêne
- p.18 Le frelon asiatique
- p.19 Le têtard d'Hénouville-Bord-de-Seine
- p.20/21 ZNIEFF, Sites Natura 2000, Réserve naturelle, Site classé
- p.22 Visite du cimetière végétalisé d'Hénouville / Randonnée à travers le marais...

ASSOCIATIONS

- p.23 Jardin-potager partagé / CDF / Les actualités du club de voile d'Hénouville...
- p.24 Une chaîne d'amitié et de solidarité à l'épreuve du temps / La semaine bleue / Hénouville rando / Jardin d'éveil
- p.27 Le sapin de Noël des enfants / Relais des arts / Au fil du temps : Notre première centenaire

ÉTAT CIVIL

Crédits photo © Pascal CHABARDIN



Crédits photo © Alexander LOHNHERR



HÉNOUVILLE LA LETTRE

n°31 - Mars 2021

Directeur de la publication :

Jean-Marie ROYER

Responsable communication :

Hélène LESEIGNEUR

Imprimé à 700 exemplaires sur papier label FSC (label environnemental qui certifie que le bois provient de forêts ou des plantations gérées de manière responsable et durable)

Illustrations : Hélène Leseigneur

Réalisation : Veocommunication.com

- Sahurs



L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,
chers Hénouvillais,

L'année 2020 fut spécialement éprouvante à traverser et 2021 débute en demi-teinte. L'émergence des variants de la Covid19 peut nous inquiéter. Cependant, la campagne de vaccination qui s'opère actuellement dans tout le pays et à travers le monde est porteuse d'espoir. En effet, seule la vaccination massive permettra de venir à bout de cette épidémie.

J'ai une pensée particulière pour tous les Hénouvillais qui nous ont quitté récemment. L'hommage à ces défunts a souvent été compliqué à organiser et pour cause. Que les familles qui ont perdu un proche, victime ou non de la Covid, soient assurées de tout mon soutien.

Hénouville demeure un village solidaire ! Cette solidarité nous a permis de faire face aux défis qui se sont présentés : l'accompagnement des plus vulnérables par tous les bénévoles, qu'ils siègent ou non au CCAS, le maintien du service public grâce au professionnalisme des agents communaux, l'adaptation aux contraintes sanitaires des bénévoles bibliothécaires qui a permis le maintien de l'ouverture de la bibliothèque municipale. Il y eut également au mois de décembre dernier cette forte mobilisation (qui n'aurait pas eu lieu sans vous) qu'a générée l'opération des boîtes de Noël, coordonnée par Madame Dominique Lasnez et à laquelle, sans détour, la Municipalité s'est associée.

Cela fait maintenant un an que nous vivons au ralenti et que nos libertés de citoyens sont entravées. Beaucoup d'activités programmées se sont trouvées, à regret, annulées : le traditionnel vide-grenier de printemps, le 1er festival du livre & de la BD, la fête de la Saint Michel toujours attendue, les opérations de l'APECHE pour les enfants : boum des primaires, loto, kermesse... Mais aussi plus largement le thé dansant annuel, la vidéo d'natatoire, l'exposition artistique, le repas des anciens, le marché de Noël, le spectacle de Musiques en Boucles, les rencontres sportives et tant d'autres encore comme le spectacle « Boris Vian une vie » (festival Seine lecture)... De même, la mise à l'honneur de la première centenaire hénouvillaise, Madame Rolande Laillier n'eut lieu qu'en comité restreint. Nous sommes aussi désolés de ne pas avoir pu rendre hommage aux 30 couturières bénévoles qui ont fabriqué en seulement quelques semaines plus de 1000 masques en tissu réglementés AFNOR.

Tous ces rendez-vous réguliers qui rythment notre vie nous ont fait cruellement défaut et nous manquent.

En l'absence des vœux traditionnels, je profite de cet espace qui m'est alloué pour souhaiter la bienvenue aux 23 nouveaux Hénouvillais qui ont choisi de s'installer dans notre beau village. Par ailleurs, je tiens à féliciter les 11 médaillés du travail. A tous, nous avons témoigné notre gratitude avec les moyens qui nous étaient permis.

Vous connaissez mon attachement pour Hénouville et ses habitants, mon sens de l'engagement en faveur de la collectivité et de la qualité du service rendu. Les réalisations engagées dans l'avenir seront à la hauteur des moyens (limités) de notre commune qui abrite désormais plus de 1300 habitants. Ces ressources sont donc contraintes. Cependant, grâce aux politiques menées par les précédentes mandatures, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir bénéficié d'une gestion rigoureuse, conduite depuis de nombreuses années par Monsieur Jacques Damien.

Notre action immédiate se poursuivra donc par la continuité de la gestion de la crise sanitaire. Mais plus concrètement, elle va entreprendre les projets annoncés du mandat : création d'un centre de loisirs, modernisation des outils numériques de l'école, installation d'arrêts de bus sécurisés D982 (Chaussées Saint-Jean et Bertrand), étude sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux, installation de panneaux à messages variables, finalisation de l'agrandissement du cimetière initié par l'équipe précédente, accompagnement du jardin partagé, aménagement de la route de Saint-Martin en corrélation avec les travaux des bassins versants (2022 ?), création d'un city-stade et d'un parcours santé (2022), implantation d'un chalet distributeur de produits locaux (2023), maintien des réflexions sur des aménagements pour la lutte contre les inondations avec le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine-Normande, planification concertée avec la Métropole de l'enfouissement des réseaux, amélioration, là où cela est possible, de la défense extérieure contre les incendies... A cela s'ajouteront dans le temps des actions telles que la Fête de la musique, la soirée des lycéens, des soirées-théâtre ou lectures vivantes, un salon de l'artisanat, un championnat de jeux de société intergénérationnel, les puces des couturières, etc.

Certes, en raison des conditions actuelles, des projets avancent plus doucement que d'autres et pour ceux qui ne dépendent directement que de la Municipalité, s'ils sont viables, ils trouveront une réalisation dans le mandat.

En janvier dernier, jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront autant trouvé de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircisse d'ici peu, je l'espère de tout cœur, pour retrouver tous ces instants de partage qui contribuent à notre épanouissement à tous. Il se dit que le monde appartient aux optimistes et que les pessimistes n'en sont que les spectateurs... Alors, soyons, restons ou devenons optimistes avec la volonté et le plaisir de retrouver ces précieux instants.

Prenez soin de vous,

*« En respectant collectivement les gestes barrières, nous devenons une barrière au virus »
Très chaleureusement,
Jean-Marie Royer*



Élections régionales et départementales
des 13 et 20 juin 2021

AVIS AUX ÉLECTEURS

Liste des pièces d'identité exigées des électeurs au moment du vote.

CODE ÉLECTORAL ARTICLE R. 60

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité.

Arrêté du 12 décembre 2013

Article 1er. – Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5° Carte vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- 11° Permis de conduire
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Le nouveau mode de scrutin oblige chaque électeur à voter pour une liste complète sans rature, sans possibilité de rayer certains noms, sans modification notifiée sur le bulletin de vote.

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales sur internet pour pouvoir voter le 13 et 20 juin prochains.

CONTACTS :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@orange.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :
lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

PERMANENCES :

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Permanence de Monsieur Gérard LESEUL,
Député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime
6 avenue Victo Hugo - 76360 Barentin
permanence@gerard-leseul.fr - Tél. 06 73 20 85 42

Permanence de Madame Pierrette CANU
et **Christophe Bouillon, Conseillers Départementaux**
Tél. 06 11 57 76 15

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

Avis de mise à l'enquête publique des zonages d'assainissement concernant les communes de Saint-Martin-de-Boscherville, Quevillon, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges, Le Trait.

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la MRN, les zonages d'assainissement communaux seront soumis à l'enquête publique durant trente-quatre jours du 8 mars 2021 au 9 avril 2021.

Monsieur Jacques LAMY, désigné par décision du 20 octobre 2020 du Tribunal Administratif de Rouen assumera la fonction de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé dans les mairies des communes de Saint-Martin-de-Boscherville, Quevillon, Hénouville, Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges, Le Trait, ainsi qu'à la Métropole Rouen Normandie (108 Allée François Mitterrand à Rouen)
- Le dossier sera consultable sur la page internet de la Métropole, spécifique à l'enquête publique : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/enquete-publique/zonages-dassainissement-de-6-communes>
- Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées soit à les consigner sur le registre d'enquête mis à leur disposition, soit à les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur aux mairies concernées ou à La Métropole Rouen Normandie, soit les adresser par courrier électronique à la MRN : metropole-rouen-normandie@metropole-rouen-normandie.fr
- Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propo-

sitions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser au Commissaire Enquêteur :

- par courrier, adressé à la Métropole avec la mention suivante sur l'enveloppe : « Ne pas ouvrir, destinataire : commissaire Enquêteur de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement » lesquels seront annexés au registre d'enquête.
 - par courriel à l'adresse suivante : jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr , lesquels seront annexés au registre d'enquête.
 - Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, le Commissaire Enquêteur recevra dans les Communes aux jours, lieux et heures suivantes :
 - lundi 8 mars 2021 de 14h à 17h en Mairie de Saint-Martin-de-Boscherville ;
 - Jeudi 18 mars 2021 de 9h à 12h en Mairie de Jumièges ;
 - Mardi 30 mars 2021 de 14h à 17h en Mairie de Le Mesnil-sous-Jumièges ;
 - Vendredi 9 avril 2021 de 14h à 17h en Mairie d'Hénouville
- Le zonage d'assainissement sera adopté par délibération de la Métropole.
- Le rapport du Commissaire Enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenues à la disposition du public dans les mairies des communes, ainsi qu'au siège de la MRN, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



RLPI : VOUS AVEZ LA PAROLE !

La Métropole a entamé dernièrement les travaux d'élaboration de son **Règlement Local de Publicité Intercommunal** : (RLPI : document qui règlemente l'installation des dispositifs publicitaires et des enseignes sur le territoire de l'intercommunalité). Sa première action consiste à mettre à disposition du public un registre et un classeur de concertation permettant l'accès à des documents facilitant la compréhension des grands enjeux de cette initiative et les différentes étapes dans sa réalisation.

Ces deux outils sont donc désormais à votre disposition en mairie pour une consultation sur place. Vous aurez la possibilité d'y inscrire vos remarques et contributions.

CRISE SANITAIRE : LA MÉTROPOLE AGIT POUR SES COMMUNES !

Depuis le début de l'épidémie de la Covid 19, les élus de la Métropole Rouen Normandie et les communes du territoire se sont mobilisés auprès des associations touchées par la crise sanitaire. La Métropole a donc mis en place un Plan Local d'Urgence Solidaire (le PLUS) et, dans ce cadre, a alloué un fond spécifique de 800 000 euros. Ainsi, la commune d'Hénouville a été bénéficiaire de 2 937.67 euros, somme attribuée proportionnellement au nombre d'habitants. Cette somme a été ensuite redistribuée aux associations hénouvillaises qui emploient des salariés et dont la situation s'est trouvée fragilisée à cause de la crise actuelle que nous traversons.

533

C'est le nombre d'abonnés ILLIWAP à Hénouville.

C'est très bien mais nous devons encore progresser pour faire de ILLIWAP un outil d'information incontournable sur les événements de la commune mais surtout aussi, un outil d'alerte en cas de nécessité : orage, crue, travaux...

Pour l'utilisateur, c'est totalement gratuit, anonyme et sans publicité.



- 1 Allez sur Google Play (Android) ou Apple Store (iOS)... Entrez « ILLIWAP » dans la barre de recherche et chargez l'application
- 2 Une fois l'application installée, recherchez Hénouville dans la barre de recherche
- 3 Cliquer sur le bouton "suivre", le tour est joué.



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE : CHANGEMENT DE RÉGIE POUR LA GESTION DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2021, Hénouville, tout comme les autres communes de la Métropole, est gérée en prestation de service par la société Véolia Eau-CGE. A l'issue d'un appel d'offres cette société a été retenue par la Métropole tant pour son coût compétitif que pour ses performances techniques. La Métropole décide toujours des investissements pour développer, entretenir le réseau et les installations de production et de traitement de l'eau. Elle fixe le service rendu par la Régie choisie dans le cadre d'un règlement de service unique et des contrats d'exploitation dont elle contrôle le respect et le rendu régulier. Elle décide aussi annuellement du prix de

l'eau et de l'assainissement. Celui-ci est désormais unique sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Son produit recouvré auprès des abonnés permet le financement des investissements nécessaires et d'assurer les coûts de fonctionnement de la Régie et de la rémunération contractuelle du service rendu par les différents exploitants.

Ce choix de gestion permet d'assurer un service homogène à tous les habitants de la Métropole, une transparence et une maîtrise des coûts tout en bénéficiant de synergie et d'émulation technique et d'innovation entre modalités de gestion qui concourt à l'amélioration continue du service public de l'eau potable.

La Métropole choisit l'annualisation de la facture d'eau et vous recevrez désormais une seule facture annuelle basée sur vos consommations réelles.

Aussi, la société Véolia Eau-CGE est désormais votre interlocuteur privilégié. Elle a pour mission d'effectuer sur le périmètre ouest du territoire métropolitain toutes les activités de gestion de votre contrat, de travaux de renouvellement et de réparation, de facturation ou encore de suivi de réclamation.



Pour contacter Véolia Eau-CGE

- par téléphone via Ma Métropole au 0800.021.021
- vous rendre en agence : Eau Métropole Secteur Ouest – 94 rue des Martyrs à Maromme
- par messagerie électronique via le site internet de la Métropole Rouen Normandie
- par courrier : Eau Métropole secteur ouest – PB70 – 76233 Bois-Guillaume cedex

POINT FIBRE

A la mi-février, il restait un peu moins de 200 logements à raccorder sur la commune (+ 450 logements éligibles au 15 février sur les + 600 de la commune).

Hénouville – Village est en grande partie raccordé exceptés quelques dizaines de logements qui sont en distribution en aérien et pour lesquels les études sont encore en cours en bureau d'études SPIE (calcul de charges des poteaux et, à suivre, remplacement de certains poteaux ou ajout de poteaux). Donc ce dernier chantier sur le haut d'Hénouville devrait pouvoir se poursuivre au deuxième trimestre (on observe toujours quelques mois de décalage dus aux délais de réalisation des études aériennes et qui suivent la première phase des raccordements en souterrain qui sont plus simples et rapides).

Hénouville-Bord-de-Seine (environ 150 logements) est structurellement distribué depuis l'armoire de déploiement fibre située sur la commune de St-Martin-de-Boscherville, et, à la mi-février, Orange était confronté à une saturation des fourreaux de génie-civil en aval de cette armoire (au niveau de la rue des Iris à St-Martin vraisemblablement). Ce qui a empêché Orange de pouvoir tirer le câble de fibres vers la zone du bas d'Hénouville. Une intervention en voirie est planifiée mi-mars sur St-Martin. Donc, si tout se passe bien sur ce chantier, on devrait voir la fibre arriver sur Hénouville-Bord-de-Seine vers fin mars et en avril certainement les premiers raccordements en souterrain de cette zone. Viendront ensuite les autres raccordements en aérien qui, le temps des études, seront

décalés à partir de la fin du 2^{ème} trimestre et sur le 3^{ème} trimestre 2021.

Hénouville – Quartier de l'Ouraille est couplé à l'installation de La Vau-palière. Les travaux de génie civil sont terminés et il reste à faire des dossiers techniques puis une moratoire de 3 mois (obligatoire) avant le démarrage de la commercialisation. Celle-ci devrait intervenir dans le courant du 4^{ème} trimestre 2021.

Orange sera donc encore complètement engagé sur la commune sur toute l'année 2021 pour espérer atteindre la complétude de la commune.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Un peu d'histoire...

Le **11 novembre 1918** à 11 heures, le cessez-le-feu a mis fin aux combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), reconnaissant de facto la victoire des alliés et la défaite de l'Allemagne, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Le **10 novembre 1920**, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de 2ème classe, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. C'est ainsi que ce cercueil est devenu le cercueil du « soldat inconnu ».



Le **11 novembre 1920**, le peuple de France accompagne ce cercueil solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe du Soldat Inconnu. Chaque soir, depuis 1923, cette flamme est ravivée. La sépulture du Soldat Inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.

Le **11 novembre 2020**, la Municipalité d'Hénoville a maintenu en comité très restreint la traditionnelle cérémonie commémorative de cet armistice.

A l'occasion de l'hommage rendu aux combattants de la « grande guerre », chaque 11 novembre est aussi la date où « **la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui** ». C'est pourquoi, en complément de l'appel des noms des « enfants d'Hénoville » morts lors du conflit de 14/18, il a été également fait l'appel des noms des soldats décédés en opérations depuis une année... de même, un hommage a été rendu aux personnes décédées lors d'attaques terroristes islamistes et notamment :

- Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine.
- Simone Barreto Silva et Nadine Devillers, venues prier à la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption à Nice... et pour Vincent Loquès, sacristain de la basilique tous trois victimes de l'attentat terroriste islamiste perpétré le jeudi 29 octobre.



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Soucieuse de la sécurité des petits écoliers du village, la Municipalité a fait réaliser un chemin goudronné coloré qui part de la porte d'entrée rouge de l'école, longe le mur du bâtiment, passe devant la bibliothèque pour arriver enfin au portail des maternelles.



UNE NOUVELLE TABLE DE PING-PONG CHERCHE JOUEURS

Désormais, le stade du village se dote d'un espace destiné au tennis de table en extérieur. Il se situe à côté du terrain de basketball et le sol a été recouvert d'un enrobé coloré. Munis de votre matériel, vous pourrez organiser des parties familiales ou entre amis endiablées !

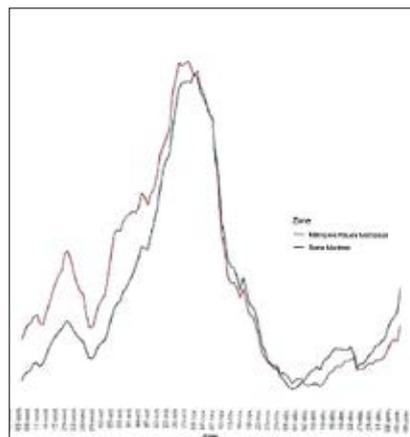


RÉNOVATION DE LA SALLE GARGANTUA

Afin de garder sa couleur lumineuse, c'est au mois de janvier que la salle Gargantua s'est offert une petite remise en état grâce à Gregory et Laurent, les deux agents techniques de la commune.

QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS TECHNIQUES

Au mois de décembre 2020, les agents ont installé les décors et illuminations de Noël dans tout le village, sept armoires à l'école, la table de ping-pong derrière la salle polyvalente. Ils ont remplacé les porte-savons et essuie-mains usés à l'école, ont réalisé différents travaux tels que des réparations de chasse d'eau, la pose de plaques pour fixer les dessins des enfants. Et c'est dans le courant du mois de janvier qu'ils ont procédé au déneigement des routes au petit matin et sont intervenus route de la Fontaine et dans la Cabotterie pour couper les arbres tombés suite aux tempêtes.



COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX AÎNÉS

Après l'annulation du repas offert aux aînés, il a été décidé d'offrir un colis à chaque aîné âgé de 65 ans et plus qui devait être remis le samedi 5 décembre 2020 lors du marché de Noël.

C'était sans compter sur l'aggravation de la situation sanitaire (voir schéma ci-dessus sur l'évolution des chiffres) que nous avons dû prendre les mesures que vous connaissez (interdiction des regroupements de personnes, mise en place de l'état d'urgence sanitaire, couvre-feu, etc.), annulant de fait la tenue du marché de Noël et donc la distribution des colis. Seules les actions pour l'intérêt général ont été autorisées pendant cette période.

Monsieur le Maire a donc pris la décision avec regret mais en responsabilité d'annuler la distribution de ces colis. En effet, le taux d'incidence au 1er novembre était alors de plus de 500 tests positifs/jour pour 100.000 habitants sur 7 jours glissants alors que le seuil de vigilance est de 10 tests positifs/jour pour 100.000 habitants, pour mémoire, le seuil d'alerte est fixé à 50 tests positifs/jour pour 100.000 habitants.

Afin de conserver le lien social avec les personnes les plus « vulnérables », le CCAS a décidé à l'unanimité, la distribution d'une jacinthe et d'une boîte de chocolats aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Tous les bénévoles engagés dans cette opération remercient vivement les aînés pour l'accueil chaleureux qui leur a été fait.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Notre commune est identifiée par deux parties principales qui sont Hénouville-le-Bas et Hénouville-le-Haut, les cartes IGN officielles indiquent ces appellations. Cependant, sous la précédente mandature, ces appellations ont évolué respectivement comme suit : « Hénouville-Bord-de-Seine » et « Hénouville-Village ». La Municipalité souhaiterait rendre officielles ces deux nouvelles appellations moins clivantes : qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez donner votre opinion sur le sujet ?

N'hésitez pas à nous faire connaître vos commentaires par courrier ou bien par mail :

Mairie d'Hénouville
194, route de la mairie
76840 HÉNOUVILLE
mairie.henouville@orange.fr

« Job d'été ! », offre d'emplois saisonniers à destination des demandeurs d'emploi, des étudiants (femmes ou hommes)

- du 7 juin au 17 septembre 2021 inclus -

Ces emplois d'agents temporaires seront affectés aux tâches d'entretien des espaces publics de la commune (débroussailler, désherber les espaces verts, la voirie communale...), à l'entretien des bâtiments communaux ainsi que de la voirie (assurer l'entretien et la propreté des bâtiments et du domaine public communal), etc.

Merci de bien vouloir adresser à Monsieur le Maire un courrier, sur lequel vous voudrez bien indiquer vos disponibilités sur la période du 7 juin au 17 septembre 2021, accompagné d'un curriculum vitae au plus tard le :

Vendredi 14 mai 2021 inclus

Cette période de 15 semaines sera répartie en fonction des candidatures retenues.



UN TRUC BON, UN TRUC CHAUD : BEAU SUCCÈS POUR LES BOÎTES DE NOËL !

C'est le lundi 21 décembre 2020 que Dominique Lasnez est passée en mairie pour chercher les boîtes de Noël qu'elle et son équipe du SAMU SOCIAL ont distribuées le 24 décembre au soir à Rouen.

Ainsi, les plus fragiles d'entre nous ont reçu une boîte solidaire... Fort témoignage que quelqu'un aura pensé à eux ce soir-là... C'est une belle preuve de solidarité qui s'est mise en place en ces temps si tumultueux !

Vous avez été très nombreux au rendez-vous dans cette première édition. En effet, pas moins de **97 boîtes hénouvillaises** ont été déposées au pied du sapin à la mairie : c'est un réel succès qui a vu le jour grâce à vous tous ! Alors un grand MERCI à chacun... et rendez-vous au mois de décembre pour faire encore mieux !

DÉCORS ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, la Municipalité a œuvré pour que le village scintille de mille feux ! Ainsi, la mairie, la route de la mairie, la route de Saint-Martin et l'église se sont vues agrémentées d'illuminations de Noël installées par une entreprise extérieure. Des décors réalisés par les agents et des élus ont été placés afin d'égayer la commune en cette période de fêtes de fin d'année 2020.

Un sapin devant l'école a été installé. Il a fallu voir tout d'abord le meilleur emplacement qui permettrait une bonne visibilité de tous et l'accès à une prise électrique. Puis un tube de maintien fut réalisé et peint. Ce fut ensuite un travail de terrassement béton à la main qui fut exécuté

pour réceptionner et emprisonner le tube : ainsi, la sécurisation du sapin était faite !

Après avoir été chercher l'arbre commandé au préalable auprès de la ferme du Monthiard à Saint-Paër, l'épicéa prend sa place devant la cour de l'école. L'ajout des illuminations donne un air de fête et les enfants de l'école vont pouvoir installer chacun leur petite décoration de Noël : une jolie initiative proposée par l'APECHE. Enfin, un paillage prend forme au sol pour l'habillage final de l'arbre de Noël tant attendu.

Nous remercions les agents techniques pour cette réalisation qui a donné de la joie aux enfants.



PORTRAIT D'UNE HÉNOUVILLAISE MADAME DOMINIQUE LASNEZ

Hénouvillaise depuis de nombreuses années, Madame Dominique Lasnez, 72 printemps, arpente les rues de Rouen avec son camion du SAMU SOCIAL et son équipe depuis maintenant 13 ans.



Mais qu'est-ce que le SAMU SOCIAL ?

Cette association, créée en 1993, dénombre 150 bénévoles de la région (dont beaucoup de jeunes) qui effectuent des maraudes rouennaises quasiment 365 jours par an. Dominique, elle, accompagnée de 4 autres personnes, maraude tous les lundis à Rouen et son agglomération et ce, toute l'année durant.

Mais qu'est-ce qu'une maraude ?

Avant de réaliser leur itinéraire en ville pour trouver les gens qui dorment dans la rue, les bénévoles s'activent dès 18h30 et préparent au siège social basé à la Grand Mare tout ce qui sera distribué dans la soirée : casse-croûtes, café, soupes, eau. Ensuite, tout le monde est prêt pour le départ de 19h45 et commence alors le grand tour. Il démarre par les jardins de l'hôtel de ville à 20h00 où les gens de la rue attendent patiemment le camion. Là, deux personnes distribuent la nourriture dans le véhicule, deux autres sont à l'extérieur pour offrir de la soupe et du café accompagné de quelques friandises et une dernière personne note le nom ou le surnom de chaque visiteur pour dresser une liste qui sera transmise par la suite au 115. Entre temps, un boulanger de la ville aura mis de côté ses invendus de la journée afin qu'ils soient répartis également.

Puis, à 21h00, rendez-vous place de la gare où la distribution s'opère encore et, une heure plus tard, c'est sur la place Saint-Sever que s'achèvent les derniers rationnements.

En moyenne, c'est une centaine de personnes fragiles qui guettent ce partage providentiel.

Dominique : « *Beaucoup de gens qui nous attendent m'appellent « maman ». Pour eux, leur donner un repas bien sûr est très important, mais ils sont soulagés aussi d'avoir en face d'eux une personne qui prend le temps de les écouter. Ils se sentent considérés et exister.* »

Régulièrement, le 115 appelle une

personne du SAMU SOCIAL pour lui préciser les endroits qui requièrent vigilance et attention. On distribue alors tantôt des repas, tantôt des couvertures ou des vêtements chauds. Il arrive aussi souvent de devoir trouver des logements en urgence.

Dominique : « *Un soir, il a fallu trouver 23 logements. C'est le 115 qui détermine les endroits : il y a le foyer Bazire, le foyer des Cèdres et même des chambres d'hôtels, surtout destinées aux femmes avec enfants. On trouve toutes tranches d'âges confondus et parfois on rencontre des situations vraiment choquantes. Récemment, nous avons trouvé un jeune garçon qui avait fugué de son foyer et qui voulait retrouver sa mère qu'il ne voyait que trop peu. Une autre fois, c'est un ancien chef d'entreprise en bâtiment de 48 ans avec ses bagages que j'ai rencontré. En discutant avec lui, je me suis rendu compte que c'était un garçon gentil, très propre, capable et qui avait envie de reprendre sa vie en main.* »

Dominique Lasnez a également à son actif 31 ans de CCAS et de secours catholique. Elle œuvre également en collaboration avec le Père Henri Delavenne, qui gère la paroisse Saint-Georges-de-Borscherville-en-Roumare. Ensemble ils distribuent des repas chauds préparés quelques heures auparavant par des paroissiens. C'est d'ailleurs ce même abbé qui est à l'initiative de l'opération des boîtes de Noël « un truc bon, un truc chaud » mise en place à la fin de l'année dernière. Relayée par la commune d'Hénouville, la paroisse Saint-Georges-de-Boscherville et la communauté d'Emmaüs de Notre-Dame-de-Gravenchon, cette opération a remporté un véritable succès car c'est près de 200 boîtes (dont 97 hénouvillaises !) qui ont été récupérées et distribuées aux sans-logis le 24 décembre dernier à Rouen.

As-tu une autre activité ?

Dominique : « *Oui, depuis 1 an ½ j'ai*

repris la présidence de l'association ARAMI. »

Mais qu'est-ce que veut dire « ARAMI », peux-tu nous en dire plus ?

Dominique : « *C'est l'Association Rouennaise pour l'Adieu aux Morts Isolés. Nous accompagnons les morts, qui se sont éteints seuls dans la rue et qui n'ont rien ni personne autour d'eux. Nous travaillons avec la mairie de Rouen qui mène ses enquêtes au préalable. Ensuite, elle nous informe sur qui nous aurons à inhumier en nous indiquant les dates et heures où cela devra se faire. Ces inhumations ont lieu au crématorium ou au cimetière de l'Ouest dans le quartier des Indigents. L'association compte une vingtaine d'adhérents, mais sur le terrain nous ne sommes qu'une poignée de bénévoles et faisons le relais avec les pompes funèbres. Par exemple nous rédigeons pour le défunt un petit discours ou un poème, ou encore une prière si la personne disparue était croyante.*

Entre le 1er novembre 2019 et le 1er novembre 2020, nous avons effectué 60 accompagnements, et l'année précédente 46 disparus ont été accompagnés. »

Tous les ans, un hommage est rendu le 1er novembre à tous ces inhumés en présence de Monsieur le Maire de Rouen, entouré de quelques-uns de ses adjoints. Et à la fin du mois de novembre, il y a une messe pour ceux qui croyaient en Dieu à l'église Saint-Vivien de la ville. En amont, un courrier est envoyé aux personnes rencontrées à l'occasion des inhumations pour assister à ces deux cérémonies.

Et pour finir Dominique, aimerais-tu exprimer un souhait ?

Dominique : « *Oui. J'aimerais qu'il y ait beaucoup moins de gens qui vivent dans la rue.* »

Nous remercions Madame Dominique LASNEZ de nous avoir permis de recueillir son témoignage éclairant.

ACHATS NOVEMBRE DÉCEMBRE 2020

La bibliothèque vous présente ses dernières acquisitions adultes. Les enfants ne sont pas en reste avec l'achat récent de 65 livres jeunesse et vous trouverez ci-après quelques extraits de livres coups de cœur que les bibliothécaires ont souhaité partager avec vous.

En dehors des vacances scolaires, la bibliothèque reste ouverte le

- Mercredi 14h30-15h30 / Vendredi 16h00-17h00 / Samedi 10h30-11h30

Durant les prochaines vacances scolaires, l'équipe vous accueillera le mercredi de 14h30 à 15h30. Alors à bientôt

ABDALLAH DIMA Mauvaises herbes

ADLER LAURE La voyageuse de nuit

BADINTER ELISABETH Les conflits d'une mère : Marie-Thérèse d'Autriche et ses enfants

BARBIERI CATHERINE-ROSE Souviens-toi que tu m'aimes

BARR DAMIAN Tout ira bien

BARRAU AURELIEN Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité

BENZINE RACHID Dans les yeux du ciel

BENZINE RACHID Lettres à Nour

BONNEFOY MIGUEL Héritage

BOULLE PIERRE La planète des singes

BOUYSSÉ FRANCK Buveurs de vent

CARO FABRICE Broadway

CARRERE EMMANUEL Yoga

CARRISI DONATO La maison des voix

CHOPLIN ANTOINE Nord-Est

COBEN HARLAN L'inconnu de la forêt

CUMMINS JEANINE American Dirt

DELAUME CHLOE Le Cœur synthétique

DE LUCAERRI Impossible

DEFOE NICOLAS Grande dorsale

ENARD MATHIAS Le banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs

FOLLETT KEN Le crépuscule et l'aube

GENEVOIX MAURICE Ceux de 14

GRISHAM JOHN La sentence

GROSSMAN DAVID La vie joue avec moi

GUENE FAIZA La discrétion

HALLS STACEY Les sorcières de Pendle

HISLOP VICTORIA Ceux qu'on aime

IRVING JOHN L'œuvre de Dieu, la part du Diable

JAUFFRET REGIS Papa

JONCOUR SERGE Nature humaine

JOY DAVID Ce lien entre nous

KEK Encyclopédie des petits moments chiants

KERNINON JULIA Liv Maria

LABRO PHILIPPE Le petit garçon

LAFON LOLA Chavirer

LAFON MARIE-HELENE Histoire du fils

LAURENS CAMILLE Fille

LEGRAND FABIENNE Kourrage Antoine

LENOIR FREDERIC Les chemins du sacré

MAUVIGNIER LAURENT Histoires de la nuit

MACFARLANE ROBERT Underland : voyage au centre de la terre

McCANN COLUM Apeirogon

McDANIEL TIFFANY Betty

MOREL FRANCOIS Dictionnaire amoureux de l'inutile

NATHANTOBIE La société des belles personnes

NOTHOMB AMELIE Les Aérostats

OULITSKAIA LUDMILA L'échelle de Jacob

PETITMANGIN LAURENT Ce qu'il faut de nuit

RYCHNER ANTOINETTE Après le monde

SALNIKOV ALEXEI Les Petrov, la grippe etc.

SANDREL JULIEN Les étincelles

TELLIER HERVE L'anomalie

WHITEHEAD COLSON Nickel Boys

ZENITERALICE Comme un empire dans un empire



Coup de cœur

EXTRAIT DE
« LETTRE
D'AMOUR
SANS LE DIRE »

d' AMANDA STHERS

« Jamais je ne m'étais fait masser. (...) Vous vous êtes agenouillé. (...) Vous avez pris un moment pour joindre vos mains devant votre poitrine en position de prière puis incliner lentement le buste vers le sol. (...) Vous avez saisi doucement ma main afin de prendre mon pouls. (...) Puis vous avez pris mon crâne tout entier dans vos mains. Vous avez très délicatement touché mon cuir chevelu et manipulé tout doucement sa surface (...). Vous avez ensuite posé vos phalanges sur ma nuque. (...) Vous avez déplié vos doigts. Les paumes de vos mains à plat contre ma peau étaient chaudes et ouvertes pour m'exprimer que je ne risquais rien. (...) Votre souffle me demandait d'inspirer avec vous, que je sois avec vous. Et dans ce duo d'exhalaisons, soudain je n'ai plus été seule et mes yeux ont laissé couler des larmes. Ce n'était ni du chagrin, ni même une émotion, je libérais simplement de la vie. Je me remettais en marche. »

« « Ukiyo », c'est le nom du salon de thé japonais dont Alice pousse un jour la porte. Il signifie « profiter de l'instant » et, nous dit Amanda Sthers dans *Lettre d'amour sans le dire*, « il ordonne de savourer le moment, détaché de nos préoccupations et du poids de notre passé ». La dégustation du thé enchaîne avec un massage qui va bouleverser la vie d'Alice. Captivant. » N.D

ÉDITIONS GRASSET



EXTRAIT DE
« LE PETIT GARÇON »

de Philippe LABRO

« Enfin, lorsque le froid fut venu, au moment d'enfourner les vélos, ma mère nous recommandait : « Couvrez vos poitrines ! », elle venait croiser une longue écharpe de laine sous ma pèlerine. Je m'abandonnais à la douceur du geste, prenant plaisir

à me faire emmitoufler, tandis que les autres attendaient, faisant retentir les sonnettes sur les guidons en criant :

- On va être en retard ! »

« 1940, une maman et sept petits-enfants à l'abri dans leur campagne... quand soudain... la guerre... les réfugiés... les soldats... toute cette histoire racontée par ce petit garçon. Une grande délicatesse et un regard d'enfant sur cette époque. » M.-C.H

ÉDITIONS FOLIO

Coup de cœur



Coup de cœur

EXTRAIT DE « LE SILENCE D'ISRA »

de Etanf RUM

« Isra, jeune Palestinienne de 17 ans, va épouser Adam, Palestinien lui aussi, mais installé aux USA. Anxieuse avant ce mariage arrangé, elle dialogue avec sa mère.

- Mais, Mama, et l'amour ?
- Quoi, et l'amour ?
- J'ai toujours rêvé de tomber amoureuse.
- Tomber amoureuse ? Qu'est-ce que tu racontes ? Est-ce que j'ai élevé une charmouta (prostituée) ?
- Non... non... Mais que se passera-t-il si le prétendant et moi ne nous aimons pas ?
- Si vous ne vous aimez pas ? Qu'est-ce que l'amour a à voir avec le mariage ? Tu crois que ton père et moi nous aimons ?
- Forcément un peu, non ?
- Ecoute-moi bien, ma fille. Peu importe la distance qui te séparera de la Palestine, une femme restera toujours une femme. Une femme n'a rien d'autre en ce monde que son bayt wa dar, sa maison et son foyer. Le mariage, la maternité : c'est là la seule valeur de la femme.

Isra s'aperçut alors que les mains de sa mère tremblaient. Quelques larmes roulèrent sur ses joues.

- Tu pleures, Mama ?
- Non, non. Elle détourna le regard. C'est à cause des oignons. »

« Ce livre m'a beaucoup plu. Le point de départ en est banal, la condition féminine dans certains pays musulmans n'est plus un secret pour personne, mais cette fiction en partie autobiographique va au-delà et aborde entre autre le pouvoir de la littérature et sa capacité à faire rêver des jeunes femmes même sous la chape de plomb d'une société rétrograde primitivement machiste. » N.D

ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE

POURQUOI UNE DÉDICACE À SAINT-MICHEL À HÉNOUVILLE ?

Certains Hénouvillais connaissent ma passion et mes recherches concernant la mythologie française, ainsi que mon attachement à notre région. J'avais d'ailleurs publié en 2019 un livre avec mon ami Bernard Sergent, historien et chercheur au CNRS, à propos de la mythologie de la Seine.



Si nous connaissons l'histoire de l'église d'Hénouville, c'est la raison de sa dédicace qui m'a intriguée. Certes, cette paroisse était très liée à l'abbaye dédiée à Saint-Georges, autre sauroctone (qui terrasse un dragon) à Saint-Martin-de-Boscherville.

Mais il faut observer aussi que tous les édifices St-Michel sont situés sur un point élevé par rapport à une vaste étendue d'eau (mer ou fleuve). Ils sont tous, exactement comme le célèbre Mont-Saint-Michel, en relation avec des sites liés à Gargan ou Gargantua, le grand façonneur de paysages. La Chaise de Gargantua est toute proche... Ces édifices sont élevés aux limites d'anciens diocèses, lesquels correspondent approximativement aux territoires des peuples gaulois locaux (ici limite entre les Calètes et les Vélocasses). Les lieux-dits « Saint-Michel » remplacent très souvent ceux dédiés à Mercure à l'époque gallo-romaine. Or une statuette de Mercure, aujourd'hui au musée des Antiquités de Rouen, fut découverte entre Hénouville et Saint-Martin.

Bien sûr le 29 septembre marquait, au plan calendaire, la fin des baux ruraux (à la Saint-Michel tout le monde déménage !) mais le Saint était aussi censé modérer ou corriger les effets des marées et du mascaret lors de l'équinoxe de fin septembre, dans une Seine qui n'était pas encore endiguée.

J'ai cartographié tous les lieux normands liés à St-Michel à l'époque médiévale, puisque l'église d'Hénouville est citée dans les documents dès cette époque. Peut-être aurai-je un jour l'occasion d'évoquer tout cela devant les personnes intéressées. En attendant, je souhaite à tous d'heureux jours dans notre commune.

Anne Marchand, auteure, conteuse, conférencière

Pour les 5 à 10 ans

Coup de cœur



EXTRAIT DE « LA FORÊT DES TOMATES »

d'Etsuko WATANABE

« - Contrôle de billets ! Merci, jeune fille, tu vas jusqu'au terminus ?

- Oui, je vais voir ma mamie !
- Et tu prends le train toute seule ? Bravo !

Amélie est fière, elle se sent grande. »

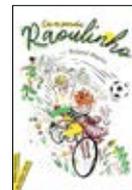
« En route, dans le train avec cette petite fille...

bien des surprises vous attendent. » M-C.H

ALBIN MICHEL JEUNESSE

Pour les 8 à 13 ans

Coup de cœur



EXTRAIT DE « ON A PERDU RAOULINHO »

de Roland MARTIN

« Voilà des semaines que Raoulinho a déserté son club de foot, qu'il se cache, se déguise. Il se sent probablement traqué. Alors, même si nous ne sommes que deux enfants inoffensifs, il est forcément inquiet d'avoir été démasqué. »

« Deux collégiens à la recherche d'un joueur de foot très connu et qui a disparu... Ils trouveront aussi l'amitié et peut-être l'amour... » M-C.H

DIDIER JEUNESSE

ET LES DERNIERS TITRES PARUS DE NOS AUTEURS HÉNOUVILLAIS...

« CONTES ET LÉGENDES DU MONDE SOUTERRAIN »

d' Anne MARCHAND
AUX EDITIONS HESSE

Les profondeurs de la terre ont toujours fasciné l'humanité.



Que recèle cette grotte, cette caverne, ce gouffre ? Des fées ?

Un dragon ? Des chauves-souris ? Un diable ou bien des gnomes ?

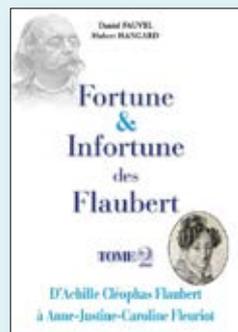
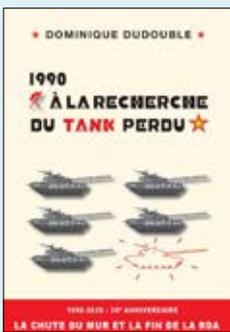
Un trésor à coup sûr ! A.M.

« 1990, À LA RECHERCHE DU TANK PERDU »

de Dominique DUDOUBLE
CHEZ INGED

Berlin, novembre 1989. La chute du mur de Berlin sème le trouble dans une caserne soviétique de Magdebourg, en Allemagne de l'Est.

Un thriller historique à découvrir. D.D



« FORTUNE ET INFORTUNE DES FLAUBERT »

de Hubert HANGARD
WOODS ÉDITIONS

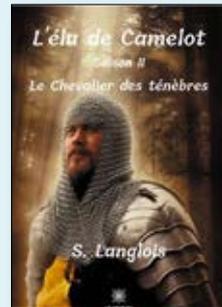
L'ouvrage retrace la biographie du « clan Flaubert » pendant le XIXème siècle.

Il nous fait découvrir, documents à l'appui, un tout autre Gustave que celui que l'on évoque habituellement. H.H

« L'ÉLU DE CAMELOT »

de Sébastien LANGLOIS
CHEZ LYS BLEU ÉDITIONS

Lors de l'une de ses visions, Merlin assiste à la mort du roi Arthur.



Pour empêcher celle-ci de se réaliser, le magicien crée une prophétie annonçant l'apparition, dans la cité, d'un garçon venu du

futur ; ayant pour mission de sauver et guider Arthur vers son destin légendaire. » S.L.

« LE SOURIRE INNONBRABLE DES VAGUES MARINES »

de Françoise PITTE
EDITIONS THIERRY SAJAT

Si la poésie a pour vocation d'être en littérature la plus proche des arts, métaphores, manière de suggérer, musicalité..., alors Françoise PITTE est

tout cela à travers des voyages aussi colorés qu'émouvants qui donne vie à ses textes, et des arrêts sur image qui mènent au voyage intérieur. P.B



L'INSTANT CAUCHOIS ...



V'LA L'PRINTEMPS

A y est, v'la l'printemps, j'allons pou-
vei aller dans l'tit bouais drié la mairie
cueilli des pomerolles pis des porions,
cha va no fai du bié, cha va no ra-
cailloter. No pourra même d'chende
jusqu'a la rivièr r'gader tous ces ba-
tias qui s'nallent loin, d'laôte côté d'la
Terre. Est vrai, sont pas tous biaux
mais la oyou qui vont, cha fait rêver.
J'allons rattende eu z-osias piailler pis
les veir ramasser tout cha qui traîne
pou fé leu nid. Bon, va fallèi r'tracher
eul louchet pis se r'mette au jardin,
arracher l'bachiné pi z-zamouhouques,
mette un coup d'ratisse pis semer la
porette. Allez, no s'déhaizille pis no
r'ssort, no va s'cauffer au soleil !

Fini l'ragoût, l'pot au fu, pis la purée,
j'allons r'trouver les p'tits radis, les
p'tites carottes nouvelles en attadant
les bigarreux. Cha va v'ni vite, pis les
jous rallongent, no va su l'beau, no
tient l'bon bout !

Boujou pis du mieux,
Mimi eud Barentin

Traduction :

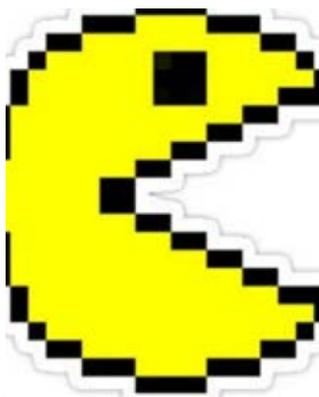
Ça y est, voilà le printemps, nous allons
pouvoir aller dans le petit bois derrière
la mairie cueillir des primevères et des
jonquilles, ça va nous faire du bien, ça
va nous remettre en forme. Nous pour-
rions même descendre jusqu'à la Seine
regarder tous ces bateaux qui s'en vont
loin, de l'autre côté de la Terre. C'est
vrai qu'ils ne sont pas tous beaux mais
où ils vont, ça fait rêver. Nous allons de
nouveau entendre les oiseaux chanter
et les voir ramasser tout ce qui traîne
pour faire leur nid. Bon, il va falloir re-
prendre la bêche et puis se remettre
au jardin, arracher les noncules et la
matricaire, donner un coup de binette
et semer les poireaux. Allez, on se se-
coue et on ressort, on va se chauffer
au soleil !

Fini le ragoût, le pot au feu et la purée,
nous allons retrouver les petits radis,
les petites carottes nouvelles en at-
tendant les cerises. Ça va venir vite, et
les jours rallongent, nous allons vers le
beau temps, nous tenons le bon bout !

Amitiés et portez vous mieux
Mimi eud Barentin

U.R.C.

Pour tout renseignement sur ces livres, vous pouvez nous écrire à :
henouville.culturecom@orange.fr



Tu es au collège et tu veux t'amuser ? Alors réserve ta soirée et inscris-toi à la

BOUM DES COLLEGIENS

VENDREDI 26
JUN 2021
19H00 > 21H00
SALLE HECTOR MALOT

INSCRIPTION EN MAIRIE OU SUR
MAIRIE.HENOUVILLE@ORANGE.FR

Et barbecue à disposition pour les parents offert par le Comité des fêtes !



Conception : Hélène LESEIGNEUR

COLLÉGIEN : CET ARTICLE S'ADRESSE À TOI !



Rappelle-toi, au mois d'octobre dernier, il t'a été demandé de répondre à une enquête afin de connaître davantage tes attentes sur les animations de ton village.

Toi et d'autres jeunes avez exprimé plusieurs souhaits que la commune est en train d'étudier pour en réaliser certains qui vous tiennent à cœur.

Et pour commencer, la Municipalité a décidé de vous offrir une **BOUM, rien que pour vous les collégiens hénouvillais !**

Alors si tu souhaites participer à cet événement, merci de t'inscrire en remplissant le coupon ci-dessous ou bien tu peux aussi écrire à mairie.henouville@orange.fr. Et afin de dresser une playlist « du tonnerre », tu peux aussi nous indiquer une ou deux chansons que tu aimes particulièrement, cela nous aidera à te faire plaisir !

RENDEZ-VOUS SAMEDI 26 JUN 2021 À LA SALLE HECTOR MALOT DE 19H00 À 21H00

Et si tu aimes chanter, alors viens participer à l'animation « **THE VOICE'KIDS OF HENOUVILLE** » !

Une heure avant la boum, une scène libre sera ouverte en extérieur devant l'école.

Tu pourras chanter ton morceau préféré et même demander à tes amis de préparer une danse-chorégraphie pour que ce soit plus fun !! Allez, lance-toi !

Je participe à la **BOUM DES COLLÉGIENS** (uniquement sur inscription)

Mon prénom :

Mon nom de famille :

Mon numéro de téléphone portable (ou celui de l'un de mes deux parents) :

Ma playlist :

Chanson 1

Chanson 2

Je participerai à

THE VOICE'KIDS OF HENOUVILLE

Titre de ma chanson :

Je ferai une chorégraphie sur la chanson :

SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT, UN BARBECUE OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES SERA À LA DISPOSITION DES PARENTS PENDANT LE TEMPS DE LA BOUM. AINSI, PARENTS, VOUS POURREZ APPORTER VOTRE NOURRITURE À GRILLER, UN VERRE À PARTAGER, ET LE COMITÉ S'OCCUPE DU RESTE POUR PASSER UN BON MOMENT DE VIE DE VILLAGE !

Animation réservée exclusivement aux enfants hénouvillais



DISTRIBUTION DE MASQUES À L'ÉCOLE

Le 2 novembre 2020, jour de rentrée après les vacances de la Toussaint, la Municipalité a offert à chaque élève de l'école élémentaire un masque lavable puisque celui-ci devient obligatoire à l'école pour cette rentrée pour tous les enfants de plus de 6 ans.



NOUVEAUX VIDÉOPROJECTEURS À L'ÉCOLE

Modernisation des outils pédagogiques avec l'installation de vidéoprojecteurs dans deux salles de classes de l'école élémentaire Jean-Ferrat :

Le 14 octobre 2020 la société Alphatech a installé des vidéoprojecteurs au plafond dans les salles de classes de l'étage de Mesdames Desportes-Maillard (CE1-CE2) et Lelièvre (CP-CE1) remplaçant ainsi l'ancien système mobile, gênant entre les tables des élèves. L'année dernière, c'est la salle de classe du RDC qui avait été équipée par le même système.



HOMMAGE À SAMUEL PATY LE 2 NOVEMBRE 2020

Le 2 novembre à 11 heures, les élèves de l'école élémentaire ainsi que la classe de maternelle de Madame Fiévé se sont retrouvés dans la cour de l'école, pour rendre hommage à Samuel Paty en présence de M. le Maire et de Mme Lohnherr (conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires), dans le respect des dispositions sanitaires et des consignes de sécurité liées aux menaces d'attentats. Après un petit mot de Monsieur Royer expliquant le respect de la liberté d'expression, un temps de recueillement musical (« l'Hymne à la joie », mélodie symbolisant l'Union Européenne et extraite de la neuvième symphonie de Ludwig Van Beethoven) a été suivi d'une minute de silence pour cet hommage républicain.



A la rentrée, viens découvrir la musique !

C'est à la prochaine rentrée que l'association MUSIQUES EN BOUCLES proposera aux enfants hénouvillais une nouvelle activité : l'éveil musical !

Tu veux t'amuser avec tes copains et découvrir la musique et le chant ? Alors dis à tes parents de ne pas oublier de t'inscrire au forum des associations du 3 septembre (17h>20h) ! À BIENTÔT !





MISSION DESSIN

Tu aimes dessiner ? Alors à tes feutres et tes crayons, cet article est pour toi !

Le printemps arrive, c'est la saison du renouveau et des couleurs qui explosent !

Observe ton jardin et choisis un modèle à dessiner. N'oublie pas de le prendre en photo, de l'imprimer pour le reproduire. Regarde bien sa forme, ses couleurs, le mouvement s'il y en a un et la lumière sur ton sujet. Cela peut être un oiseau, une fleur, un fruit sur une branche, un petit insecte, etc... : l'essentiel est de prendre un modèle qui t'inspire !

Une fois ton dessin réalisé, glisse-le sous une enveloppe (à l'attention de la Rédaction du Bulletin) et remets-le en mairie à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.

Ton dessin sera alors peut-être sélectionné et paraîtra dans le bulletin du mois d'octobre.

Tes copains découvriront alors ton œuvre artistique et toi tu gagneras une belle surprise !

Alors... À TOI DE JOUER, tu as jusqu'à la fin des vacances de Pâques !



© Arnaud Bertereau

TU AIMERAS APPRENDRE À JOUER DE LA CLARINETTE ?

Alors demande à tes parents de regarder ce lien youtube <https://youtu.be/SAnlxFZJ41o>

Il s'agit d'Aude Camus, clarinettiste professionnelle et professeure au Conservatoire de Rouen. Si tu souhaites plus de renseignements, tu peux écrire à : henouville.culturecom@orange.fr

RECETTE DE PRINTEMPS

Nous te proposons la recette du Browkies.

C'est une base de brownie et un dessus de cookies.

Ingrédients :

Pâte à brownie :

- 125g de chocolat
- 2 œufs
- 75g de beurre
- 125g de sucre
- 50g d'amande ou de noix (en options)

Pâte à cookies :

- 120g de beurre mou
- 135g de cassonade
- 165g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- 1 œuf
- 110g de pépites de chocolat

Préparation du brownie

Faire fondre le chocolat avec le beurre
Mélanger et ajouter le sucre
Ajouter les œufs en mélangeant entre chaque ajout
Ajouter la farine et les amandes concassées
Verser la pâte dans un moule de 20cm de diamètre
À ce moment-là, préchauffer le four à 180°C.

Préparation du cookie

Mélanger le beurre mou avec la cassonade
Ajouter l'œuf et bien mélanger
Verser la farine, la levure et les pépites. Mélanger rapidement
Déposer la pâte sur la pâte à brownies
Cuire 40 minutes et surveiller la cuisson dès 20 minutes (tout dépend du four...)
À déguster tiède ou froid, avec un bon verre de lait froid. Bon appétit !

Si tu as envie de partager des dessins ou de parler de sujets qui t'intéressent, tu peux nous écrire à l'adresse suivante pour que nous le proposons dans le prochain bulletin municipal :

apeche76840@emailasso.net

Merci d'avance pour ta participation !

L'équipe de l'APECHE.



**MAIS...
QU'EST-CE
QUE C'EST ?**

Si tu veux le découvrir, rendez-vous à la page 18, rubrique « Environnement » du bulletin !

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE (THAUMETOPOEA PROCESSIONEA)

Commune en Espagne et en Italie, la chenille est naturellement présente dans quelques régions de France telles la Bourgogne ou l'Île-de-France. Depuis plusieurs années, elle est signalée en Normandie, notamment en Seine-Maritime et dans l'Eure.

IL EXISTE CERTAINS RISQUES POUR LA SANTÉ DE L'HOMME

Les poils microscopiques de cette chenille contiennent une protéine très urticante (la thaumétopoéine) et peuvent être à l'origine de problèmes d'urtications cutanées, oculaires, respiratoires et provoquer des réactions allergiques chez les personnes exposées, parfois graves (oedèmes, accidents oculaires, etc.). Le contact direct n'est pas nécessaire pour provoquer ces incidents. Les poils urticants peuvent rester à proximité des nids, même quand les chenilles ne sont plus présentes. Très légers, ils peuvent s'envoler et se déplacer sur les animaux domestiques qui y sont aussi sensibles.

La période où le risque est le plus élevé s'étend du mois de mai au mois de juillet. Le chêne risque alors une défoliation partielle ou totale de sa surface, c'est-à-dire qu'il perd ses feuilles.

Il a été récemment signalé des chenilles processionnaires du chêne à Saint-Pierre-de-Manneville.

UN REMPART BIOLOGIQUE

La mésange bleue est une bonne lutte biologique, mais cet insectivore n'est efficace qu'avec ses petits. Aussi, il est préférable de la laisser tranquille pendant la couvaison.

Il est possible de fabriquer, d'installer des nichoirs pour fixer la population de mésanges dans son jardin. Les chauves-souris contribuent aussi à réduire le nombre de ces chenilles en consommant les papillons.

QUELQUES CONSEILS SANITAIRES...

Le plus simple est de limiter les expositions aux poils microscopiques des chenilles :

- Ne pas toucher les chenilles, ni les nids ou les cocons,



- Eviter de rester sous ou près des arbres colonisés,
- Ne pas laisser les enfants jouer à proximité d'un arbre atteint ou se munir de vêtements à longues manches, de pantalon, de casquette.
- Eviter de faire sécher du linge à proximité des arbres contenant encore des nids,
- Arroser soigneusement les zones contaminées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact,
- Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.

En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements. En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et, en cas d'urgence, appeler le 15.

Egalement, éloigner vos animaux domestiques des zones à risques.

Dans tous les cas, signaler la présence **de nids à votre mairie.**

Pour en savoir plus :

FREDON Normandie – Site de Rouen
313 rue des champs – 76230 BOIS-GUILLAUME
Tél : 02.77.64.50.31 – contact@fredon-hn.com
Source : Agence Régionale de Santé de Normandie

Crédit photo © Pascal CHABARDIN



LE FRELON ASIATIQUE OU VESPA VELUTINA NIGRITHORAX

Dans le port de Bordeaux, c'est en 2004 qu'un navire chinois important des terres cuites, a fait circuler pour la première fois en France le frelon asiatique (ou *Vespa Velutina nigrithorax*). Depuis, il s'est adapté au climat français et a colonisé tout le territoire national. Plusieurs de nos régions, telle que la Bretagne (Morbihan), qui dénombrent de nombreux apiculteurs, lui ont apporté une source alimentaire bénéfique.

QUI EST-IL ?

Un peu plus petit et plus véloce que le frelon européen (ou *Vespa Crabro*, lui aussi venant d'Asie !), il a la tête noire et cette couleur brun-noire sur le thorax et l'abdomen qui le caractérise. Son dard est sensiblement plus long que son voisin le *vespa crabro*.

Actif de mars à novembre, il se nourrit d'insectes tels que les mouches, les papillons. Mais son repas favori reste incontestablement l'abeille domestique qui représente 85% de son régime alimentaire. Il les capture en volant sur place, devant les ruches, il est même capable de voler à reculons !

Depuis quelques années, il semble qu'une régulation naturelle de la population soit en train de s'opérer. Dans le département du Lot-et-Garonne, ses effectifs ont fortement augmenté jusqu'en 2007, puis n'atteignent plus que 10% de ce total trois ans plus tard.

Son nid, initialement de la taille d'un jambon, a diminué au fil du temps et ressemble plutôt désormais à un ballon de basket-ball.

Tous les ans à la fin de l'automne, la population s'effondre et seules restent les reines qui hibernent durant l'hiver dans un espace protégé, au sec, comme un coin de charpente d'un grenier par exemple. Les nids restant sur place sont abîmés par la pluie, le

vent et ne sont pas réutilisés l'année suivante.

Les reines, fécondées l'automne précédent, reviennent au printemps (une température extérieure de 10° leur suffit) pour reconstruire la population qui repart de zéro.

C'EST À CE MOMENT-LÀ QU'IL EST POSSIBLE D'INTERVENIR ET ÉVITER AINSI LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES COLONIES ... MAIS COMMENT, NOUS DIREZ-VOUS ?

Dès le mois de mars, la reine a besoin de sucre pour recharger ses accus et sort butiner. C'est ensuite au mois d'avril que les premières larves, devenues les premières ouvrières, partent en chasse pour chercher de la viande qui sera transformée en bouillie carnée, afin de nourrir à leur tour leurs larves... et c'est ainsi que de nouvelles colonies réapparaissent !

ALORS COMMENT EMPÊCHER LE FRELON ASIATIQUE-VESPA VELUTINA D'ENVAHIR NOS JARDINS ?

Il est possible de cibler son piège en fonction de l'époque de l'année.

Dès le mois de mars, il suffit de positionner en extérieur des pièges contenant du sucre pour les reines.

Au mois d'avril, des pièges à base d'appâts carnés (sardine écrasée



par exemple) pourront convenir aux premières ouvrières qui, à leur tour, seront de sortie.

Pour être d'une efficacité optimum,



les diamètres d'entrée et de sortie des pièges devront être adaptés afin de ne cibler que les frelons asiatiques et préserver ainsi les autres insectes. Le piège sera en deux parties pour abrégé les souffrances de l'individu.

Il est possible de trouver différents modèles de pièges sur internet et ainsi le réaliser vous-même.

BIEN QUE RARE, COMMENT SOIGNER UNE PIQÛRE DE FRELON ?

La piqûre étant thermolabile (elle perd ses propriétés et devient inactive au contact de la chaleur), il suffit de chauffer légèrement la zone envenimée et de façon homogène. Sans brûler les chairs, la diffusion de chaleur de faible densité devrait venir à bout de la piqûre.

Vous pouvez aussi mâcher du plantain lancéolé et l'appliquer sur la zone envenimée : la douleur disparaît au bout de trente minutes : radical !

Où trouver du plantain : dans votre jardin justement, en bord de chemin, sur des sols tassés.





Crédit photos © Giovanni MASO

LE TÊTARD D'HÉNOUVILLE-BORD-DE-SEINE

Proches du fleuve, les riverains d'Hénoville-Bord-de-Seine le savent bien, les marais abritent un paysage diversifié dont l'un des éléments phares s'appelle l'arbre têtard ou têtard. Sa forme caractéristique résulte d'un mode d'exploitation ancestral spécifique appelé le trognage (trogne (arbre) qui vient du gaulois Trugna, qui veut dire nez, museau). Cette technique consiste en des tailles périodiques afin de fournir essentiellement du bois et du fourrage.

Ce système de production de bois est familier des campagnes où l'on trouve des haies bocagères. Le têtard a une fonction écologique, économique et sociale. En effet, les corridors biologiques constituent un véritable réservoir de biodiversité. En s'intégrant ainsi aux nombreuses haies, le saule têtard d'Hénoville par exemple crée une certaine

« rugosité » du paysage qui a pour but de ralentir les masses d'air, de diminuer les écarts de températures et de mieux répartir les précipitations. Son enracinement profond permet la remontée d'éléments lessivés notamment l'azote.

Les cavités qui se creusent dans ces saules têtards constituent des milieux refuges uniques. Ainsi, on y trouve le passereau Rouge-queue ou encore la chouette Chevêche d'Athena. Et les troncs évidés sont souvent l'abri hivernal des petits mammifères comme la petite chauve-souris rhinolophe, le lérot ou encore le hérisson.



Crédit photos © Jean-Carlos BERTIN



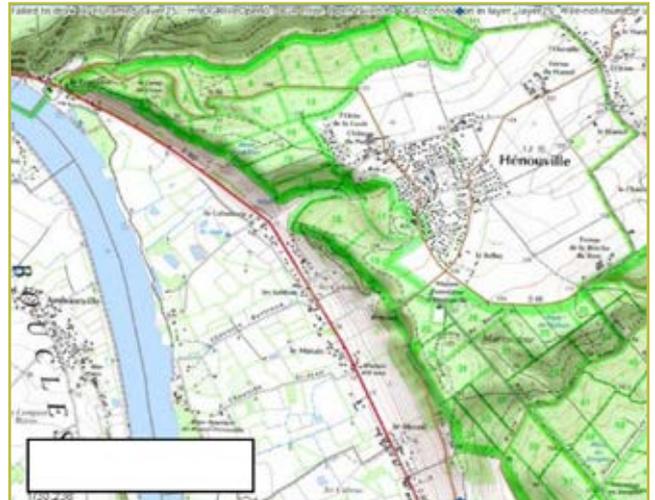
Crédit photos © Jean-Carlos BERTIN et Clément LESEIGNEUR



ZNIEFF, SITES NATURA 2000, RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE, SITE CLASSÉ

LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE ET DE LA DIVERSITÉ DE LA FLORE ET DE LA FAUNE DU TERRITOIRE D'HÉNOUVILLE

Du rebord du plateau cultivé et habité à la Seine, les écosystèmes naturels de la forêt de Roumare, des mares, des coteaux, des prairies humides du marais ont été l'objet depuis la décennie 1980 d'inventaires scientifiques des végétaux et animaux qui les peuplent.



A./ Des espèces particulières à certains habitats (dites patrimoniales souvent inscrites sur des listes d'espèces protégées) ont amené le service de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (du Muséum National d'Histoire Naturelle) à délimiter des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique**.

Une **ZNIEFF** correspond à une zone terrestre, fluviale, ou marine, qui a été identifiée, décrite, et cartographiée parce qu'elle présente un intérêt faunistique et/ou floristique de par la présence d'espèces ou d'habitats rares et caractéristiques du patrimoine naturel régional. Création des ZNIEFF sous la responsabilité de la DREAL (direction régionale de l'environnement), avec l'appui des structures naturalistes régionales.

On distingue deux types de ZNIEFF (complémentaires, de nombreuses ZNIEFF de type I étant souvent incluses dans des ZNIEFF de type II) :

- ZNIEFF de type I : secteurs de superficie souvent limitée, contenant des espèces animales ou végétales d'une grande valeur patrimoniale
- ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités écologiques importantes.

Une ZNIEFF ne constitue pas une mesure de protection réglementaire, mais un élément d'expertise qui signale la présence d'espèces remarquables ou protégées par la loi (une des bases scientifiques de la poli-

tique nationale de protection de la nature).

Il y a 6 ZNIEFF sur le territoire d'Hérouville (toutes confirmées en 2003) :

- **1. Le coteau d'Hérouville et la forêt de Brotonne**, type II, de 5 377,2 ha dont 3 999 ha de forêt (s'étendant de part et d'autre d'Hérouville). Elle inclut 20 ZNIEFF de type I dont les ZNIEFF 4 et 6 ci-dessous.

- **2. La zone alluviale de la boucle de Roumare, d'Hérouville et d'Hautot/Seine**, type II, de 1 292 ha. Elle englobe la ZNIEFF 3 ci-dessous qui est la plus riche en habitats et en espèces végétales et animales remarquables (les secteurs les plus longuement inondés apparaissent comme les plus riches sur le plan écologique), ainsi que la ZNIEFF 5.

- **3. Les marais d'Hérouville à Quevillon**, type I, de 744,27 ha. Les prairies les plus humides et celles qui sont conduites de la façon la plus extensive, les dépressions, les fossés et les mares sont les milieux qui abritent l'essentiel des espèces végétales et animales les plus précieuses.

- **4. Les coteaux d'Hérouville**, type I, de 51,72 ha. De nombreuses espèces végétales exceptionnelles à assez rares dans la région ont été observées sur ces coteaux.

- **5. Le trou de La Fontaine**, type I, de 4,2 ha. Ce site constitue une relique des anciennes ripisylves des bords de Seine ; son patrimoine végétal comprend quelques espèces rares à assez rares en Haute-Normandie.

- **6. La mare du Grand-Clos**, type I, de 0,15 ha. Mare implantée au sein d'une prairie mésophile, en bordure d'un lotissement. Quelques espèces

végétales assez rares sont présentes, concernant la faune, cette mare joue un rôle important pour les populations de batraciens et d'odonates. [Le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande et la Métropole Rouen Normandie y ont réalisés des suivis des populations de batraciens et odonates en lien avec celles d'autres mares forestières et du village constituant un réseau indispensable pour la pérennité de ces espèces].

Pour accéder aux données complètes sur ces 6 ZNIEFF, ouvrir le lien Internet :

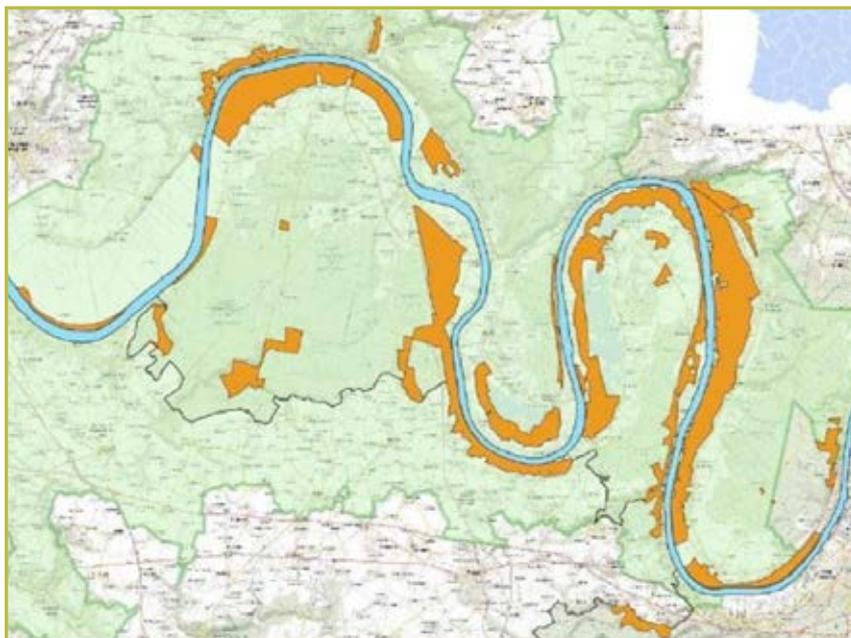
INPN - Liste des ZNIEFF dans - Commune : Hérouville (mnhn.fr)

Extraits cartographiques issus du site : <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map#>



B./ Les sites Natura 2000

Le réseau écologique européen de sites Natura 2000 comprend à la fois des **Zones Spéciales de Conservation** classées au titre de la **Directive " Habitats "** de 1992 (protéger des habitats naturels menacés ou des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages dont la rareté, la vulnérabilité ou la spécificité justifient une attention particulière) et des **Zones de Protection Spéciale** classées au titre de la **Directive " Oiseaux "** de 1979 (sites appropriés à la survie et à la reproduction d'espèces d'oiseaux



sauvages figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de l'environnement ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage à d'autres espèces d'oiseaux non mentionnées sur cette liste).

Une partie du territoire Hénouville est intégrée à 2 sites **Natura 2000** :

1. Boucles de la Seine aval, au titre de la directive « Habitats » (depuis 2002)

Ensemble des méandres de la Seine entre Rouen et Tancarville qui recèle 20 habitats naturels d'intérêt communautaire (annexe I de la directive Habitats), 13 espèces d'intérêt communautaire (annexe II de la directive Habitats), 11 espèces d'oiseaux de l'annexe I de la directive Oiseaux, 90 espèces végétales et 39 espèces animales d'intérêt patrimonial.

Sur Hénouville, ce site concerne le marais et les coteaux.

2. Estuaire et marais de la basse Seine, au titre de la directive « Oiseaux » (depuis 1990)

Zone de transition entre la mer, le

fleuve et les terres sur la voie de migration ouest-européenne.

Pour accéder aux données complètes sur ces 2 sites Natura 2000, ouvrir les liens Internet :

INPN - FSD Natura 2000 - FR2300123 - Boucles de la Seine Aval - Description (mnhn.fr)

INPN - FSD Natura 2000 - FR2310044 - Estuaire et marais de la Basse Seine - Description (mnhn.fr)

Un document d'objectifs (**DOCOB**) définit les orientations de gestion et de conservation du site en vue du maintien ou du rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces ayant justifié la désignation du site. Le DOCOB du site "**Boucles de la Seine Aval**" est en cours de révision.

Un **comité de pilotage (COPIL)** est chargé de conduire l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 puis d'en suivre la mise en œuvre. [celui du site "Boucles de la Seine aval" a été renouvelé le 14/12/2020 – réunion en vi-

sio-conférence- son Président élu est le nouveau président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande (**PnrBSN**) , lequel Parc a été reconduit en qualité de structure animatrice du site]

Des mesures contractuelles sont proposées aux propriétaires ou agriculteurs pour répondre aux objectifs de préservation ou de restauration du site, précisant les engagements donnant lieu à contrepartie financière (de l'Union Européenne ou autre) et les mesures d'accompagnement :

Contrats Natura 2000 : Ils relèvent d'une démarche volontaire, désireuse de participer activement au développement durable du territoire, ils sont conclus pour 5 ans. Entre 2003 et 2019, 4 communes ont concentrés 70 % des contrats Natura 2000 : Hénouville (35 %), Anneville-Ambourville (12 %), Heurteauville (12 %) et Saint-Wandrille-Rançon (12 %)

MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) : les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agroenvironnementaux, maintenir ou mettre en place des pratiques favorables aux milieux naturels à usage agricole, engagements qui donnent lieu au versement d'une contrepartie financière.

Dans le prochain numéro de la Lettre d'Hénouville (n°32) seront présentées la Réserve naturelle régionale de la Côte de la Fontaine et le Site classé de la Boucle de Roumare.

La préservation de la biodiversité des espaces du territoire qui bénéficie de protection réglementaire ne doit pas occulter la nécessité de généraliser cette démarche à la nature composée d'espèces "communes" de nos jardins, espaces publics et chemins. Avec une gestion sans pesticides.

Daniel SANNIER pour l'**A-D-H (Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de la Vie à Hénouville)** / adh-asso.pne@orange.fr / Article accessible sur <https://asso-adh-pne.blogspot.com>



RANDONNÉE À TRAVERS LE MARAIS...

"En partant du parking situé devant l'abbaye de Saint-Martin-de-Boscherville, ce petit parcours très facile, vous permettra de découvrir une partie du marais, structuré par des haies où nichent de nombreux oiseaux et où les saules têtards, souvent creux, abritent des chouettes chevêches.

Vous aurez également peut-être la chance d'apercevoir les nombreuses cigognes qui vivent désormais à l'année dans le marais. En juin, vous verrez les iris jaunes des marais éclairer les prairies, et en automne ce sont les colchiques roses qui prendront le relais.

Le marais est également une réserve importante pour de nombreux insectes profitant de ses prairies humides."



VISITE DU CIMETIÈRE VÉGÉTALISÉ D'HÉNOUVILLE

PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE À LA DEMANDE DE LA MÉTROPOLE DE ROUEN



Dans le cadre de la végétalisation du cimetière qui a débuté sur la commune dès le mois de janvier 2017, suite à la loi Labbé de 2014 et à celle de la Transition écologique pour la croissance verte de 2015, interdisant aux collectivités territoriales l'usage des produits phytosanitaires sur tous les espaces publics sauf les cimetières et terrains de sport clos et sous l'impulsion de Monsieur Daniel Sannier, il a été décidé la fin de l'usage des produits phytosanitaires sur la commune d'Hénoville y compris au cimetière.

Dès lors, en lien avec M. Prieur de la métropole de Rouen chargé de la biodiversité, la végétalisation du cimetière a été réalisée. Des subventions nous ont été accordées par l'agence de l'eau Normandie (50% pour les matériels et végétaux) et le conseil départemental 76 (25% pour les matériels). L'idée retenue a été de faire une allée centrale et deux allées latérales au fond du site en enrobé, d'enlever un maximum de gravelle pour faire pousser de l'herbe ce qui a l'avantage de garder un sol dur sur les contre-allées et de faire pousser diverses variétés de sédum entre les sépultures.

Aujourd'hui le cimetière est végétalisé et, du fait de la reprise de certaines concessions en cours, l'opération sera à poursuivre suivant les nouvelles dispositions des sépultures.

Il faut savoir que l'interdiction des produits phytosanitaires sera rendu obligatoire pour les cimetières à partir du mois de juillet 2022 et contrairement à Hénoville, certaines communes sont en retard sur le sujet.

Dans ce contexte et à leur demande, nous avons rencontré le 23 octobre 2020, le maire de la commune de Saint-Pierre-de-Manneville : Monsieur Nicolas Amice, la 1ère adjointe Madame Françoise Airault et le 3ème adjoint Monsieur Pascal Barreau, ainsi que Monsieur Prieur et Madame Petit de la Métropole de Rouen, chargés de la biodiversité, afin de faire un retour d'expérience sur la végétalisation de notre cimetière et sur l'entretien de celui-ci qui, pour nos agents, est plus contraignant mais moins polluant.

Nous avons ensuite fait une visite de notre cimetière où l'on a pu faire constater l'avancée de la végétalisation. Le rendu a surpris nos invités qui ont constaté un cimetière bien entretenu.



Merci à tous pour les échanges et plus particulièrement à Monsieur Philippe Coquerel, Conseiller municipal représentant COP21, Monsieur Grégory Cantrel, agent municipal, Monsieur Daniel Sannier pour son aide concernant ce sujet et Monsieur Giovanni Maso, Conseiller municipal délégué à l'énergie et à l'environnement pour l'organisation de cette visite.

JARDIN-POTAGER PARTAGÉ



En novembre 2020, des cadres en bois ont été installés pour délimiter les futures parcelles du jardin partagé.

Après la pose de cartons sur l'herbe, les cadres ont été remplis d'un mélange de feuilles mortes, tontes de gazon et terreau ; les laboureurs du sol, les lombrics, sont les auxiliaires des jardiniers dont le travail est attendu au cours de l'hiver.

Du compost mûr sera à ajouter à ce substrat avant les cultures au printemps.

L'A-D-H a participé à l'**appel à projet « Compostage » de la Métropole**

Rouen Normandie (Direction de l'Environnement – Réseau des pratiques durables) ; celle-ci a soutenu son projet en livrant, début février 2021, deux composteurs sur le site et des bio-seaux aux jardiniers afin d'alimenter ces composteurs. De plus, deux membres du Collectif Jardin Partagé seront les référents « Compostage » auprès de la Métropole pour le suivi, participeront à une formation et contribueront à l'information des Hénouvillais sur la gestion des « déchets » végétaux de nos jardins, ressource bénéfique et gratuite via le compostage.

Merci à la Municipalité d'Hénouville qui installera un collecteur d'eau de pluie près de la bibliothèque municipale pour l'arrosage du jardin potager.

Pour la saison 2021, l'A-D-H invite toute personne intéressée, à réaliser à domicile, sous abri, dès la fin février et en mars, des semis en pots de tomates, courges, aromatiques, salades ...

De tels jeunes plants pourront être échangés lors d'un **troc-plant(e)s**, associé à un **troc-graines**, si la situation sanitaire prochaine le permet.

Pour tout renseignement complémentaire envoyez un courriel à adh-asso.pne@orange.fr. Retrouvez l'article sur <https://asso-adh-pne.blogspot.com>

En association avec Hénouville Rando et le Fil du Temps, le CDF a organisé une collecte de dons au profit du TELETHON 2020. Le total des dons se monte à 975 €. Merci aux généreux donateurs. Les chèques ont été remis à l'AFM TELETHON. Un reçu fiscal vous parviendra pour la déduction. Il avait été prévu un dimanche après-midi chansons-guitare pour associer tout le village. La pandémie en a décidé autrement, ce n'est que partie remise quand tout sera rentré dans l'ordre.

L'AFM nous remet un diplôme pour vous remercier de votre générosité.



RESULTAT DU CONCOURS DÉCEMBRE :

Il s'agissait d'un casse noisettes MOHA.

Les trois gagnants sont :

- Marie DERIEN
- Ludovic LAILLIER
- Anne Sophie LELIEVRE

Ils ont reçu une bouteille de champagne

Merci à tous les participants

Il faut mettre la noix ou la noisette dans la membrane en caoutchouc et la projeter sur le socle pour qu'elle se casse.



LES ACTUALITÉS DU CLUB DE VOILE D'HÉNOUVILLE ...

Vent glacial, eau gelée, plus de 10 siècles après les incursions Vikings sur la Seine, les marins du YCRouen 76 continuent de naviguer sur le fleuve tels les conquérants venus du Nord !

Ici les mordus de voile sont toujours en action !!!

Depuis le début du mois de janvier les adhérents se sont retrouvés 2 fois pour des régates d'entraînement sur la Seine bravant le froid et la pluie ! Tous, avec un grand sourire derrière le masque, ils ont navigué, heureux de retrouver leur bateau, leurs copains et leur grand espace de jeu favori. Fin janvier, les grandes marées, le ciel noir et la pluie étaient au rendez-vous. Mais cela n'a gêné personne malgré les orteils et les doigts un peu transis.

Les séances se pratiquent en extérieur et ne dispensent pas du strict respect des règles sanitaires, tout comme le chocolat chaud en fin de navigation ne dispense pas d'un moment convivial pour tous les navigateurs avides de sport et de liberté.

La pratique de la voile permet l'évasion, l'aventure, la découverte de paysages invisibles depuis la berge. Elle apporte un certain nombre de satisfactions personnelles : le dépassement et la maîtrise de soi, le sens du défi, la réflexion, et les avantages de la vie en communauté, seul dans son bateau, quel curieux paradoxe !

Dès le printemps et les températures plus douces, n'hésitez pas à nous rendre visite, une séance découverte gratuite vous permettra de partager ces bons moments dans un esprit familial !

Le club de voile d'Hénouville

Tél. 02.35.32.34.04

contact@ycr76.fr



HÉNOUVILLE RANDO

L'année 2021 compte déjà quelques semaines d'existence, et nous devons toujours patienter avant de nous retrouver, puisse le printemps qui arrive nous rapprocher de ce moment tant espéré.

En attendant, un court extrait en rapport avec notre activité favorite : "Il faut marcher ; c'est le plus vieil exercice des hommes. Nos pères ont traversé l'Asie, l'Europe, leurs pas ont fait sonner deux continents. Comme eux, il faut marcher : c'est la plus antique habitude, elle n'est pas perdue, mais seulement affaiblie, et bien vite on la réacquiert.

C'est la marche qui a fait l'homme, et le corps de l'homme est fait pour la marche, il se reconforte en marchant, il s'apaise et se réjouit.

Et l'esprit de l'homme, comme son corps, est fait pour la marche, pour la durée d'un jour et la longueur d'une étape. Rien ne lui est si favorable que l'aube du départ et le crépuscule de l'arrivée."

Daniel Halévy - Visite aux paysans du centre (1935)



JARDIN D'ÉVEIL

Habituellement, dans le premier bulletin municipal de l'année, notre association vous présente ses activités réalisées durant le dernier semestre de l'année écoulée. Cependant pour cause de covid, elles n'ont pu se faire dans nos locaux mais au domicile des assistantes maternelles. Le programme a été chargé en travaux manuels. Petits et grands ont pris un très grand plaisir à confectionner des objets pour la décoration du sapin et de la maison. Ces objets devaient être exposés à l'occasion de notre arbre de Noël qui aurait dû avoir lieu le vendredi 11 décembre 2020.

Maintenant pour cette nouvelle année qui commence, nous allons réfléchir à de nouvelles créations pour Pâques, fête des mères et des pères. Beaucoup de projets en perspective donc !

UNE CHAÎNE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ À L'ÉPREUVE DU TEMPS

Comme le temps passe ... 38 ans que les Amis du Niger à l'initiative des jeunes du village, se retrouvent pour préparer « l'Évènement » : le MARCHÉ DE NOËL. Travailler ensemble pour réaliser de ses mains une manifestation, mettre en œuvre ses compétences et partager ses talents.

Créer tous ensemble, c'est une belle aventure. Préparer la fête, c'est déjà l'anticiper et vivre des moments d'amitié et de partage. Il y a eu beaucoup de thèmes qui nous ont fait voyager dans le temps et dans l'espace : la Belle Époque, les Antilles, la Provence, la Normandie et ses traditions etc.

Au départ, les jeunes, entourés des amis et des grands-parents, puis ensuite les parents des jeunes... devenus eux-mêmes grands-parents. La chaîne s'est poursuivie sans interruption, de solides amitiés se sont nouées pour vivre les moments de joie et aussi pour accompagner les épreuves de la vie.

Si les « pionniers » du départ ont atteint un âge vénérable, l'implication dans l'action solidaire est source de jouvence. Ils ont œuvré tant que cela leur était possible et continuent à se tenir informés et à nous soutenir.

C'est pour nous tous un signe d'espérance, le cœur ne vieillit jamais s'il est tourné vers les autres, « celui qui aime fait tout sans peine ». Ceci permet de vérifier l'adage « c'est en donnant que l'on reçoit ».

Tous ensemble et grâce au soutien des habitants d'Hérouville et des environs ainsi que de la Municipalité, nous pouvons être fiers de nos réalisations, tant au Niger qu'en France. Nous avons pu sauver des vies en créant des structures de soins, améliorer les conditions de vie des familles, participer à la construction d'un orphelinat, aider les jeunes à se construire un avenir, en donnant à la Mission des Sœurs de Gethsemani, les moyens d'agir auprès des plus grandes détreesses humaines.

Merci à toutes les personnes qui, cette année encore, malgré le contexte, nous ont permis, par leur soutien, de poursuivre cette belle solidarité.

LA SEMAINE BLEUE

Malgré les mesures strictes appliquées pendant la pandémie, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées a pu se dérouler du 5 au 11 octobre 2020 grâce à la mobilisation de quelques associations de notre commune. Le Club de randonnée a réuni 31 personnes qui ont marché en bord de Seine sous une pluie battante mais cela n'a pas découragé les marcheurs ! L'ADH, elle, a mobilisé 13 adultes et 1 enfant, qui ont procédé au nettoyage des berges de la Seine. Quant à l'association Gymnastique et Danse, cette dernière a proposé une séance de yoga où 7 participantes dont 1 extérieure à l'association ont pu apprécier les vertus de cette pratique. Enfin, c'est avec le Relais des Arts qu'une personne a participé à l'atelier cartonnage. Ces activités ont permis de rompre l'isolement quelques heures, de se retrouver et de passer un bon moment, avec une ambiance chaleureuse.

La semaine bleue n'a pas pu se clôturer par le traditionnel repas des anciens qui a dû être annulé au regard de l'évolution sanitaire due à la COVID-19.

Tous les bénévoles et associations ayant participé à la réussite de cette semaine bleue sont remerciés pour leur implication.



NOTRE PREMIÈRE CENTENAIRE

Pour beaucoup de personnes âgées, une des choses qui compte le plus, c'est de pouvoir rester à la maison et y vivre des jours heureux.

A l'Orée de la forêt, dans son petit nid douillet de trois pièces, qu'elle partage avec Julie, sa fidèle compagne à quatre pattes, elle reconnaît la chance qu'elle a d'échapper à l'EHPAD, choyée par mon épouse Claudine et moi-même... même si nous sommes confrontés à un nombre de difficultés inimaginables.

Rolande LAILLIER est un précieux témoin du siècle qui vient de s'écouler.

Rolande est née à St Pierre-de-Manneville, puis direction St Martin-de-Boscherville où elle sera scolarisée. Elle est l'aînée de quatre (une sœur et deux frères). Elle a grandi sans chauffage, sans eau courante, connue une guerre et les atrocités du nazisme, le front populaire et les premiers congés payés, la Libération, les Trente Glorieuses, le premier homme

sur la lune, l'islamisme, la montée des nationalismes...

Rolande a obtenu son certificat d'études à 11 ans et son permis de conduire à 18 ans. Elle se souvient de sa première communion, de l'exode en Dordogne, des tickets de rationnement...

Après l'école, elle travailla avec son papa (survivant de Verdun) commerçant à St Martin-de-Boscherville, avant d'être secrétaire au Familistère. Elle épousa Eugène, mon père veuf de 43 ans en 1965, puis pris sa retraite en 1980.

Et puis, comment oublier le droit de vote des femmes ? Elle est scandalisée par les gens qui ne daignent pas se déplacer pour voter et elle est offusquée par les votes extrêmes et ajoute que le devoir de mémoire s'avère de plus en plus nécessaire.



Après avoir manipulé l'informatique, elle replonge dans ses amours premières : la lecture et les mots fléchés. Les jeux de cartes des rendez-vous récréatifs du « Fil du Temps » lui manquent beaucoup.

Elle remercie la Municipalité de l'avoir mise à l'honneur en lui offrant un beau livre, la médaille d'honneur du village, un magnifique bouquet. Le tout accompagné des traditionnelles bulles dans un comité très restreint.

RELAIS DES ARTS

Nous avons de nombreux projets pour 2021, la mise en place du **Café des arts** avec lors de la première séance la projection du film de Jacques et Nadine Damien intitulé : « Méditerranée, naissance d'un empire ».

Le débat sera animé par le couple qui pourra nous faire partager plus en détail son voyage et nous parler de la réalisation du film et par Dominique Dudouble qui pourra évoquer la situation géopolitique des pays du bassin méditerranéen. D'autres thèmes sont déjà dans nos tiroirs.

Nous souhaitons diversifier nos activités et les ouvrir à tous les Hénouvillais pour amplifier les liens sociaux intergénérationnels, en profitant de leur savoir, en lien avec d'autres associations quand l'activité s'y prêtera. Dès que cela sera possible nous proposerons :

La cuisine du monde

Il s'agira de découvrir des plats d'origines différentes, notre village est riche de diversité.

La Découverte de nouvelles techniques

- Calligraphie
- Papier mâché
- Réalisation de bijoux

Visites d'expositions

La première déjà envisagée en 2020 était la visite de l'exposition de Nicole Jacques au musée de la Verrière. Le coronavirus a tout remis en cause, souhaitons qu'en 2021 ce projet sera réalisable.

Toute autre suggestion est bonne à prendre.

Le Relais des Arts continuera à parti-

ciper avec plaisir aux actions municipales et des autres associations.

Comme toutes les associations nous espérons reprendre nos activités le plus tôt possible car ce sont nos rencontres et nos projets qui nous font avancer et qui font de notre village un endroit où il fait bon vivre.

Contact : Marie Claude Vaudandaine
06 88.56.26.60



LE SAPIN DE NOËL DES ENFANTS

Les enfants ont décoré le sapin de Noël qui était placé devant l'école. Beaucoup ont participé, et nous les en remercions chaleureusement !

Voici quelques photos que nous avons pu prendre.

L'équipe de l'APECHE.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

DELARUE Monique Louise
le 31/10/2020

DAUNEAU Nathalie Colette
Gilberte le 08/11/2020

AUBERT Vincent Gilles
Roland
le 01/12/2020

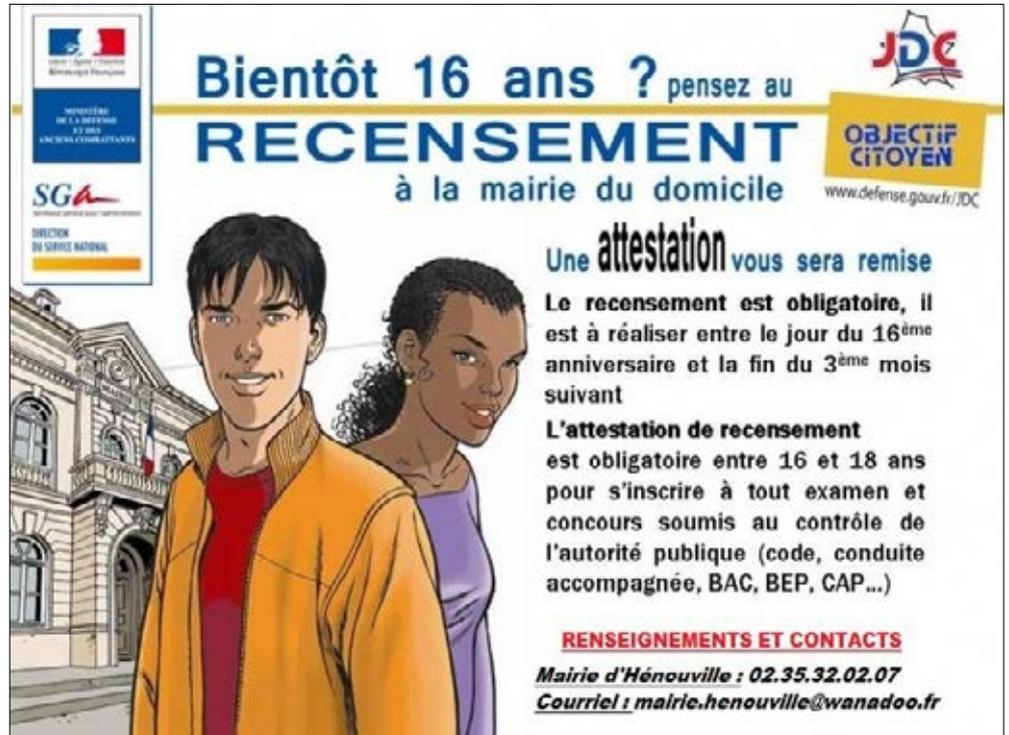
HELLOT Odile Madeleine
le 24/12/2020

NAISSANCE

PIGACHE Mia Marie
le 25/10/2020

SAINT-JUST Noé Lucas
Clément le 08/11/2020

ACOSTA Nola Laurence
Nathalie le 06/12/2020



Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
Mairie d'Hérouville : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@wanadoo.fr

EXPOSITION ARTISTIQUE DIGITALE 1^{ÈRE} ÉDITION 2021

L'exposition artistique 2020 n'ayant pu avoir lieu pour raisons sanitaires, la Municipalité vous a offert une version réduite numérique sur son site au mois de février dernier. C'était une première et vous avez été nombreux à parcourir cette galerie virtuelle en trois temps : pas moins de 642 vues dès son jour de lancement !

Quelques commentaires qui ont été posés :

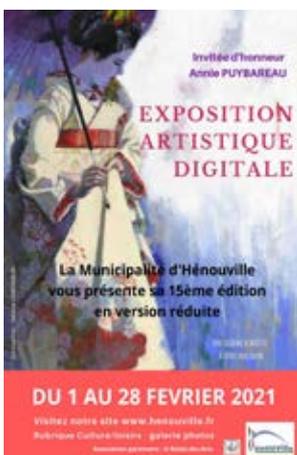
« Très belle initiative »,

« C'est une solution sympa »

« Merci pour ce moment agréable, félicitations à tous les artistes ».

Soutenant activement le monde des Arts et de la Culture, nous vous proposerons d'autres actions interactives de ce genre.

Vous avez une idée ? N'hésitez pas à nous la soumettre, nous étudierons sa faisabilité.



HORAIRES DE TONTE

Du lundi au vendredi 8h30>12h et 14h>20h

Le samedi 9h>12h et 14h30>19h

Le dimanche et jours fériés 10h>12h

HORAIRES AUSSI VALABLES POUR LES TRAVAUX MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE UTILISANT DES OUTILS SONORES TELS QUE TAILLEHAIES, TRONÇONNEUSES, PERCEUSES, RABOTEUSES, SCIÉS MÉCANIQUES, ETC.



EN RÈGLE GÉNÉRALE, LES HABITANTS DES LOCAUX D'HABITATION OU DE LEURS DEPENDANCES DOIVENT PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS POUR NE PAS GÊNER LE VOISINAGE, A SAVOIR DIFFUSION DE RADIO OU DE REPRODUCTION SONORE, D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, D'APPAREILS MÉNAGERS AINSI QUE CEUX RÉSULTANT DE PRATIQUES OU D'ACTIVITÉS NON ADAPTÉES À CES LOCAUX.

**Vous avez été plus d'une centaine à voter !
La Municipalité remercie
les participants du concours de
couronnes de Noël du mois de décembre 2020**

Les lauréats ont reçu en mains propres par Monsieur le Maire un ballotin de chocolats.



Merci !

GARDONS TOUJOURS LE LIEN !
BRAVO AUX LAUREATS

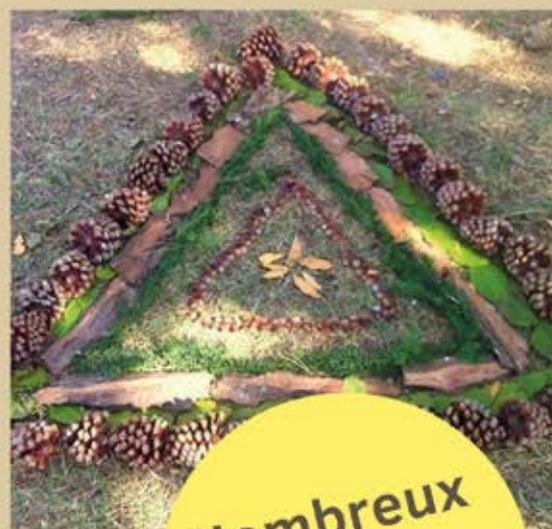
OLIVIER HOUSSAYE

JOCELYNE LEBOURG

AUDREY JAHA

JULIE HURE





Nombreux
prix
à gagner !

JEUX-CONCOURS TOUS DEHORS !

C'EST LE **PRINTEMPS**, PARTICIPEZ EN **FAMILLE**
A NOS 3 CATEGORIES DE CONCOURS :

Masque végétal (3 > 5 ans)

Cabane en forêt, bâton du Bonheur (6 > 17 ans),

Land Art (pour tous !)

LA NATURE EST **MONUMENTALE** : PHOTOGRAPHIEZ-LA !

27 MARS > 11 AVRIL 2021

Envoyez votre création photographiée à
henouville.culturecom@orange.fr

